



Le Christophien

BULLETIN MUNICIPAL



Les Cuisines Bois-Francs Inc.

Marco Tessier & Francine Biron

RRQ: 1356-9132-95

Cuisinistes depuis 1974

Cuisinistes de père en fils et fiers de l'être. Notre but ultime, créer votre rêve!



Résidentiel - Commercial

Conception - Fabrication haut de gamme
Finition complète à notre usine - Installation

819 357-9316

cuisinesbf@videotron.ca

401, avenue Pie X
Saint-Christophe d'Arthabaska
(Québec) G6R 0M5

Soumission Gratuite



- MÉCANIQUE GÉNÉRALE
- VENTE DE VÉHICULES
- DÉBOSSÉLAGE ET PEINTURE

Débosselage sans peinture
Soudure plastique
9 véhicules de courtoisie
Réparation de carrosserie garantie à vie

STEVE POISSON

Propriétaire

Cell.: 819-350-3099

Garage Jean-Paul Poisson

819 357-8899

1 888 630-6748

100, rue Laurier Ouest
Victoriaville (Québec) G6S 0G5

garagejppoisson.ca



Simoneau inc.

Moulures et boiseries
architecturales

MÔLURES D-SIMONEAU
DONNE DU CACHET
À MA DEMEURE

Produits architecturaux
Reproduction de moulures anciennes
Fabrication de plancher
Fabrication de planches murales
Revêtements extérieurs
Service de planage
Fabrication de lattes breezes pour séchoir



12, rue du Commerce, Saint-Christophe-d'Arthabaska, QC G6R 0E8

Tél. 819 357-7904

Fax. 819 357-9010 | info@mouluressdsimoneau.com

www.mouluressdsimoneau.com

USINAGE
BOIS-FRANCS

Kevin Thibodeau - Alexandre Gaudet
Propriétaires

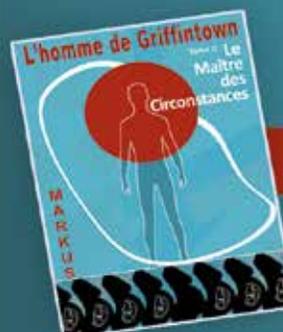
425, avenue Pie X
Saint-Christophe-d'Arthabaska
(Québec) G6R 0M6

USINAGEBOISFRANCS.COM

**FABRICATION
RÉPARATION
SOUDURE
INDUSTRIEL
COMMERCIAL
AGRICOLE**

TÉL.: 819 357-3560

L'HOMME DE GRIFFINTOWN



La nouvelle trilogie
de science-fiction
qui débute au Québec.

Disponible partout en
librairie et sur Internet

Nuit Blanche,
magazine littéraire :
"Captivant, original
et passionnant!"

Pour en savoir plus sur cette nouvelle parution, ou connaître
ses différents points de vente, visitez: editionsldp.com



Michel Larochelle : Maire
Johanne Therrien : Conseillère – district no. 1
Bertrand Martineau : Conseiller – district no. 2
Siège vacant : district no. 3
Simon Arsenault : Conseiller – district no. 4
Dominique Blanchette : Conseillère – district no. 5
Réjean Arsenault : Conseiller – district no. 6

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Katherine Beaudoin, avocate
Directrice générale et secrétaire-trésorière
directiongenerale@saint-christophe-darthabaska.ca

Gabrielle Bergeron
Adjointe administrative
secadjoin@saint-christophe-darthabaska.ca

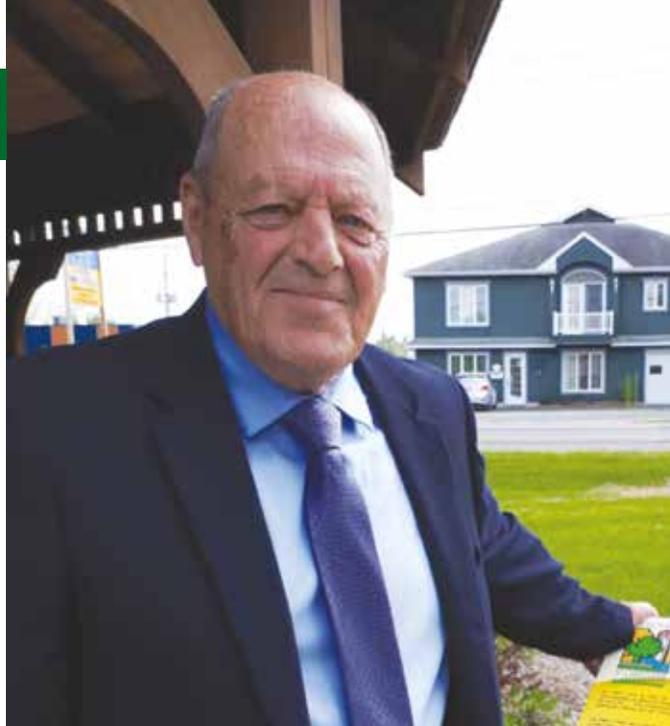
Véronique Tétrault, urbaniste
Responsable du département d'urbanisme
(du lundi au jeudi)
permis@saint-christophe-darthabaska.ca

Yves Gosselin | Inspecteur à la voirie
Rémy Caouette | Inspecteur de la voirie adjoint

BUREAU MUNICIPAL

418, avenue Pie-X
Saint-Christophe-d'Arthabaska (QC) G6R 0M9
Tél.: 819 357-9031 / Fax: 819 357-9087

Heures d'ouverture
Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Le vendredi de 8 h 30 à 12 h



RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020

Citoyennes et citoyens,

En conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente le présent rapport sur les faits saillants du rapport financier 2019.

L'exercice financier 2020 s'est soldé avec un surplus de 402 566 \$ sur un budget adopté d'environ 3,4 M \$. Les principales raisons de ce surplus sont, entre autres, le nombre important de factures de mutations immobilières (taxe de Bienvenue) générées suite aux transactions immobilières et l'encaissement de subventions spéciales du ministère des Transports et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. De plus, certaines dépenses budgétées n'ont pas été effectuées en raison du ralentissement survenu au printemps 2020 suite à la pandémie.

Au 31 décembre 2020, le total du surplus accumulé était de 2 142 101 \$. La municipalité se retrouve dans une situation financière optimale pour envisager une planification stratégique pour son développement futur.

Je vous remercie très sincèrement pour la confiance que vous accordez envers les élus et le personnel de la municipalité.

Michel Larochelle
Maire de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska

PROJET D'IMMOBILISATION 2020

- Prolongement du réseau d'eau potable secteur des rues Plage-Beauchesne, Omer et du Lac
- Remplacement d'un ponceau dans le Petit 9^e Rang
- Mise à jour de certains équipements informatiques



SITE INTERNET

Vous pouvez toujours consulter le site Internet de la Municipalité, voici l'adresse

www.saint-christophe-darthabaska.ca

Vous y retrouverez des informations pertinentes concernant la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska, dont le calendrier des collectes 2021, la programmation des loisirs, des Arts & Culture. De plus, vous pouvez imprimer les formulaires pour les demandes de permis de construction, rénovation ou autres.



ENLÈVEMENT DES DÉCHETS SOLIDES VOLUMINEUX

Veillez prendre note que l'enlèvement des déchets solides volumineux sera effectué le 14 septembre 2021.

Vos déchets volumineux doivent être placés séparément des autres déchets, le plus près possible de la rue, disposés au sol et non dans une remorque. De plus, ceux-ci doivent être déposés en bordure de rue la veille de la collecte. Conformément à la *Loi de la qualité de l'environnement*, ces objets devront être empilés de façon ordonnée ou liés en paquet pour éviter leur éparpillement et faciliter leur enlèvement.

Les mots « **DÉCHETS VOLUMINEUX** » signifient et comprennent les déchets occasionnels et encombrants provenant d'usages domestiques (meublant la maison), tels que meubles, matelas, poêles, tapis et couvre-plancher (roulés) piscines hors-terre, branches (3 pieds et moins attachées, maximum de 3 paquets), accessoires électriques ou à essence (sans le moteur à essence).

À L'EXCLUSION des appareils électroniques, des carcasses d'automobiles, des matériaux de construction ou rénovation (ex. : fenêtres avec ou sans cadrages, portes, baignoires, douches, armoires, toilettes), clôtures, bois, souches d'arbre, ainsi que tout liquide (ex. : peinture, gaz et autre). Suite au programme de Recyc-Québec, AUCUN PNEU n'est admis dans la collecte des déchets volumineux. Vous ne pouvez pas mettre de pneus dans les bacs de collectes régulières, vous devez les apporter dans un garage où se fait la vente de pneus.

IMPORTANT : En vertu de la réglementation adoptée par le ministère de l'Environnement, les **APPAREILS DOMESTIQUES DE RÉFRIGÉRATION ET DE CLIMATISATION ne seront plus ramassés avec les déchets volumineux. Vous devrez les apporter vous-même à l'Écocentre situé au 370, de la Bulstrode à Victoriaville 819 758-8378.**

Pour votre information !*

Lors des cueillettes régulières, certaines matières ne sont pas acceptées dans les bacs parce qu'elles sont trop volumineuses ou parce qu'elles risquent d'endommager les équipements du centre de tri. En revanche, elles peuvent être déposées à l'écocentre et dans bien des cas, être revalorisées.

Vous pouvez venir y déposer (sans frais) : Volume maximal permis 2m³ (des frais s'appliqueront si plus de 2m³):

- Matières organiques (herbes, feuilles, branches, terre, etc.)
- Mobilier intérieur et extérieur (divans, matelas, tables, etc.)
- Articles de cuisine (chaudrons, couteaux, poêlons, etc.)
- Petits et gros électroménagers* (grille-pains, malaxeurs, bouilloires, etc.)
- Appareils électroniques et électriques (télévision, ordinateurs, cellulaires, radios, etc.)
- Débris de construction* (bois, briques, métaux, asphalte, béton, toilettes, lavabos, etc.)
- Antigél
- Objets de métal
- Carton
- Huiles usées
- Objets de plastique (ex. jouets)
- Bombonne de propane



*Certains frais peuvent s'appliquer pour les matières suivantes :

- Débris de construction : bardeaux d'asphalte, bois, métal, fenêtres, baignoires, portes, briques, gypse, armoires, etc.
- Électroménagers : Réfrigérateur, air conditionné, déshumidificateur, congélateur, thermopompe.

HEURES D'OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE

Mardi au samedi de 7h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

- Fermé :**
- 6 septembre 2021 (fête du Travail)
 - 11 octobre 2021 (Action de grâce)
 - 25, 26 décembre 2021 et 1er et 2 janvier 2022

Pour consulter l'horaire qui est sujet à changement à cause de la crise de la Covid-19, référez-vous au site suivant :
www.groupegaudreau.com/ecocentre

COLLECTE SPÉCIALE DE SURPLUS DE FEUILLES

Il y aura **TROIS collectes spéciales de feuilles mortes les mardis 12 et 19 octobre ainsi que le 9 novembre 2021.**

Les sacs de plastique sont maintenant refusés et ne seront pas ramassés.
MERCI DE BIEN VOULOIR UTILISER LES SACS EN PAPIER.

MODIFICATION À LA COLLECTE DES SURPLUS DE FEUILLES

➔ À partir du 22 septembre, seuls les sacs de papier seront acceptés et ramassés.

➔ Pour éviter les sacs de plastique, optez pour les stratégies suivantes :



L'utilisation de sacs de papier



Le feuillicyclage



L'utilisation du bac brun chaque semaine

DISPOSITION DES BACS DE COLLECTES

En tout temps, il est important que vos bacs de collecte (Brun, vert ou noir) soient disposés à l'intérieur des limites de votre terrain et ne doivent en aucun cas empiéter sur la voie publique. Pour la sécurité des piétons, la fluidité de la circulation routière et afin d'assurer un déneigement efficace, nous vous demandons votre collaboration en toutes saisons.



JOURNÉE NORMAND-MAURICE LA COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD) 2021 N'AURA PAS LIEUX CETTE ANNÉE.

La Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska ne participera pas à la Journée Normand-Maurice cette année. Cette collecte normalement faite en porte-à-porte par des bénévoles n'aura pas lieu cette année, la formule devant être changé pour assurer la sécurité des bénévoles, notre municipalité n'a pas été en mesure d'instaurer une alternative à temps pour l'automne 2021. Nous invitons donc les citoyens désirant se départir de RDD à consulter les sites web suivant pour trouver des points de dépôt officiel en attendant la mise en place d'une formule différente pour 2022.

www.gestrio.ca (faire une recherche par article)
www.soghu.com (Société de gestion des huiles usées)
www.appelarecycler.ca/trouvez-centre (recyclage des piles)
www.ecopeinture.ca
Nous vous remercions de votre compréhension.

RECYCLAGE DES PRODUITS ÉLECTRONIQUES

Toujours dans un objectif de réduction des déchets, l'**Écocentre Gaudreau Environnement** est officiellement le **point de dépôt autorisé** pour accueillir les produits électroniques des citoyens ainsi que des entreprises de la MRC d'Arthabaska, et ce, **GRATUITEMENT**.

La ARPE (Association pour recyclage de produit électronique du Québec) est un organisme sans but lucratif qui a comme objectif de dévier 100 % de la matière électronique des sites d'enfouissement. Organisme créé par Recyc-Québec, la ARPE est en action pour mettre en place plusieurs points de dépôts partout au Québec et offrir la possibilité de se départir de vos produits électroniques gratuitement. Actuellement, si vous achetez un produit électronique, vous devez payer une taxe afin de faire recycler votre produit en fin de vie. Cette taxe finance en partie les points de dépôt pour éventuellement traiter la matière.

Pour information : ARPE-Québec - recyclermeselectroniques.ca

ABRI D'HIVER POUR AUTOMOBILE



En vertu du règlement de zonage municipal, il est permis d'installer **un maximum de 2 abris temporaires** pour automobile aux conditions suivantes :

- **Entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante**, il est permis d'installer dans la voie d'accès au stationnement un maximum de deux abris temporaires conduisant ou servant au remisage d'automobile. **Hors de cette période, l'abri temporaire doit être enlevé au complet incluant la structure ;**
- Ces abris doivent être faits d'une charpente métallique tubulaire démontable fabriquée industriellement, recouverte d'un seul matériau approuvé et avoir une capacité portante permettant de résister aux accumulations de neige ;
- Il doit être installé à une distance minimum d'un mètre cinquante (1,50 m) d'une borne-fontaine, du trottoir et de la ligne de terrain avant et à l'extérieur du triangle de visibilité ;
- Il doit également être installé à une distance minimum de deux mètres (2 m) d'un fossé, de la bordure de la rue ou de la limite de l'asphalte de rue selon le cas ;
- L'abri doit servir au stationnement d'un maximum de deux véhicules automobiles ;
- La distance minimale d'une ligne latérale ou arrière de terrain est d'un (1) mètre ;
- La superficie maximale de l'ensemble des abris d'autos temporaires est limitée à 50 m².

Veillez noter que dorénavant, la Municipalité veillera à faire appliquer ce règlement sur tout son territoire. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 1000 \$. Pour des questions, vous référer au service de l'urbanisme 819 357-9031.

RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL

Nous vous rappelons que si vous avez l'intention de mettre des **balises** pour délimiter **votre terrain cet hiver**, ces balises doivent être installés à 3 pieds minimum du bord de l'asphalte et **non dans l'emprise de la rue**.

Nous vous rappelons également qu'il est interdit de pousser la neige sur le chemin public.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

Pour votre information, voici les coordonnées de deux compagnies spécialisées dans le ramonage des cheminées. Nous vous rappelons qu'il est important de ramoner la cheminée de sa résidence au moins une fois par année.

- Ramoneur Bois-Francis : 819 795-5045
- Les Services Hébert Cheminée : 819 350-5760

Pour le ramonage et l'inspection de la cheminée, incluant la cueillette de la cendre à la base de la cheminée, vous devez vérifier les tarifs directement avec l'entrepreneur de votre choix.

AVIS À NOS AÎNÉS(ES) SAVIEZ-VOUS QUE... ?

Si vous êtes encore à la maison et désirez engager quelqu'un pour faire l'entretien intérieur ou extérieur de votre propriété vous pouvez demander :

BRIA, Coopérative de soutien à domicile : 819 758-9265
651, rue Notre-Dame Ouest - Victoriaville (Québec) G6P 1T3

C'est une entreprise accréditée en économie sociale et en aide domestique (EESAD) depuis mars 1998. La coopérative de travailleurs a pour mission, d'une part, de participer au soutien à domicile des gens en perte d'autonomie et, d'autre part, supporter ceux et celles dont les tâches ménagères sont devenues une corvée.

SERVICES :

- **Entretien léger** (époussetage, aspirateur, plancher, salle de bain, etc.).
- Lessive, repassage, raccommodage ;
- Préparation des repas sans diète ;
- Faire les courses : supermarché, pharmacie, etc.
- **Grand Ménage** (lavage des murs, plafonds, fenêtres, etc.)
- **Maintenance** (entretien extérieur et menus travaux)



Quand les secondes comptent



La prévention est essentielle pour mieux intervenir en cas d'urgence. **INFOSTOP** est un projet destiné aux aînés de même qu'aux personnes en perte d'autonomie.

INFOSTOP
Outil de prévention pour faciliter le travail des premiers répondants et des intervenants.

Procurez-vous votre trousse **INFOSTOP**

INFOSTOP QUAND LES SECONDES COMPTENT

Un outil de prévention pour la population aînée ou toute personne en perte d'autonomie qui facilite le travail des premiers répondants ou des ambulanciers et permet de gagner du temps en intervenant de façon plus efficace lors de situation d'urgence à domicile.

La capsule **INFOSTOP** est constituée d'un contenant, d'un aimant à apposer sur la porte du réfrigérateur, d'un feuillet d'instructions et d'un feuillet d'information sur la santé de la personne. Le bénéficiaire est invité à compléter les informations sur sa santé et à inclure le tout dans le contenant qui devra être déposé à l'intérieur de la porte du réfrigérateur.

L'aimant apposé sur la porte du réfrigérateur indique aux premiers intervenants que des informations sur la santé de la personne se retrouvent dans la porte du réfrigérateur. L'outil permettra de gagner de précieuses minutes en situation d'urgence. **Il est maintenant disponible gratuitement dans chacune des municipalités et des pharmacies du territoire de la MRC d'Arthabaska.**

La capsule **INFOSTOP**, telle que présentée, est le résultat d'un travail de mobilisation et de concertation entre différents partenaires du milieu, qui connaissent les réalités de nos aînés et qui ont cerné des éléments pouvant faciliter le travail actuel des premiers répondants en situation d'urgence.

POUR PLUS D'INFORMATION :
Carrefour d'entraide bénévole des Bois-Francs
819 758-4188



LA MRC D'ARTHABASKA VUE D'AUTOMNE

CHOISISSEZ VOTRE JOURNÉE DÉCOUVERTE ET VISITEZ LES BEAUX ATOURS DE CHEZ NOUS!

30 SEPTEMBRE
8 h 15 à 15 h 30

LIEU D'ARRIVÉE : BUREAU MUNICIPAL DE MADDINGTON FALLS

MADDINGTON FALLS ET SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD

- Visites de Antiquités Louvaine Daubert et de la Boutique Antiquaire
- Pique-nique à la salle communautaire de Maddington Falls
- Course marche vers les chutes de Maddington Falls
- Visite du centre d'interprétation de la corniche de Saint-Louis-de-Blandford

OU

7 OCTOBRE
8 h 15 à 16 h 30

LIEU D'ARRIVÉE : CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA

SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA ET SAINTE-HELENE-DE-CHESTER

- Visites de Mel Gardner et de Toine du céramiste Donald Martineau de Saint-Norbert-d'Arthabaska
- Pique-nique au Centre sportif Solides de Sainte-Hélène-de-Chester, secteur Trottoir
- Course marche vers le Sentier des trouffes (20km)
- Arrêts à la fromagerie La Moutonnière et à l'Auberge La Sainte-Hélène

👤 NOMBRE LIMITÉ DE PARTICIPANTS
🚗 VOS DÉPLACEMENTS SE FERONT AVEC VOTRE VOTURE
📅 INSCRIPTION OBLIGATOIRE À COMPTER DU 3 SEPTEMBRE : MRC (FRANÇOIS) : 819 752-2444 POÏTE 4692 OU EN LIGNE : FADOQ.CA

🎁 PETITES DOUCEURS ET SURPRISES VOUS ATTENDENT
🍴 APPORTEZ VOTRE LUNCH, VOTRE COMBINAISON ET PORTEZ DE BONNES CHAUSSURES



Entre vous et nous,
ça connecte toujours.



Rencontrer un conseiller
en ligne, c'est profiter
des mêmes services qu'en
caisse, en toute sécurité.

Demandez votre rendez-vous
virtuel maintenant.
819 758-9421

 **Desjardins**
Caisse des Bois-Francis

desjardins.com/caissedesboisfrancis
[caissedesboisfrancis](#)

UPB
USINAGE PRÉCISION BILODEAU

Yan Bilodeau Propriétaire

819 352-7123 
yan.bilodeau.upb@gmail.com 

 80, 9e Rang
St-Christophe-d'Arthabaska

COUVREURS 
LAPLANTE & FILS INC.

Spécialité: Bardeaux d'asphalte RBQ: 5608-2589-01

NOUS EMBAUCHONS

40 ans d'expérience

*Nous sommes
les "vrais" spécialistes*

**MAISON NEUVE
RÉNOVATION
INDUSTRIEL
COMMERCIAL**

(819) 357-9853
info@couvreurslaplante.com

14, rue du Commerce
Saint-Christophe-d'Arthabaska
(Québec) G6R 0E8

couvreurslaplante.com



ÉDITIONS MÉDIA PLUS COMMUNICATION

Nous éditons gratuitement les publications des municipalités!



**DESIGN GRAPHIQUE
IMPRESSION
RÉGIE PUBLICITAIRE**

Cartes routières
Calendriers
Guides citoyens | touristiques | achat
Bulletins municipaux | Magazines
Mise à disposition gratuite de mobilier urbain



www.editionsmpc.ca • Courriel : info@editionsmpc.ca

Autobus Arthabaska inc.

Autobus Caro inc.

Depuis 1959



■ **TRANSPORT
SCOLAIRE**

■ **SORTIES
CULTURELLES
ÉDUCATIVES
SPORTIVES
PRIVÉES**

314, route 161
St-Christophe-d'Arthabaska
QC G6S 0K7

Tél. 819 357-2655 • Cell. : 819-357-0146
autobusarthabaskainc@hotmail.com

**JONATHAN
TROTTIER-DESHAIES**

Courtier immobilier résidentiel



RE/MAX
ÉLITE

Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome
de RE/MAX Québec inc.

Cell. 819.350.0878

Bur. 819.758.6441

jtd@remax-elite.ca



***Pour vendre ou acheter avec un
courtier de confiance!***



GD **GRÉGOIRE
DESROCHERS**

1300, rue Notre-Dame Est, Victoriaville (Québec) G6P 0B4

Téléphone : 819 752-5131

Courriel : info@gregoiredesrochers.com

Site Web : www.gregoiredesrochers.com